

Rapport du Concours Normalien Étudiant 2025 en Géosciences

Ce concours s'inscrit dans un contexte dont on présentera tout d'abord les grandes lignes. On rappelle que le département des Géosciences ne bénéficie pas d'un concours commun dédié mais émerge sur le concours commun SVT destiné aux élèves de classe préparatoires BCPST. Chaque année, entre 2 et 4 lauréates et lauréats du concours CPGE rejoignent notre département (3 en 2025), ce qui rend le CNE absolument nécessaire à la constitution d'une promotion d'élèves.

Ajoutons à cela que le programme des classe préparatoires BCPST, déjà alourdi par la biologie, s'éloigne, année après année, des disciplines enseignées à l'ENS s'articulant autour de la physique et de la chimie et qui, par conséquent, contiennent proportionnellement de moins en moins de géologie. Les récents ajouts (océanographie physique par exemple) au programme de BCPST produisent une légère amélioration mais ne permettent cependant pas de combler ce fossé.

Dans ce contexte, la diversification des parcours universitaires sélectifs produit une concurrence sérieuse aux élèves de préparatoires. Depuis environ 5 ans, l'émergence des double (voire triple) licences produit un contingent très compétitif pour le recrutement du CNE.

Étapes du concours

Admissibilité

La sélection à l'admissibilité est effectuée par double examen des dossiers des candidates et candidats. Cette année, **64 candidates et candidats** ont soumis un dossier pour le CNE en géosciences dont **28 femmes**, soit **43%**. On observe que la majorité des candidatures proviennent des **CPGE** qui constituent **60%** des dossiers pour seulement **31%** d'universitaires. Enfin, comme chaque année, les candidates et candidats viennent en très large majorité d'**Ile-de-France** puisque seulement **19 dossiers (29%)** nous parviennent de province. Après examen des dossiers, **22 dossiers** ont été retenus parmi lesquels figuraient 12 femmes (54%) pour 10 hommes. Les dossiers universitaires se sont distingués puisqu'ils constituent 68% des admissibles.

Admission

L'étape d'admission en Géosciences consiste en deux épreuves orales de 30 min chacune. La première porte sur l'examen des connaissances théoriques de la candidate ou du candidat, à partir d'un sujet de géosciences qu'elle ou il présente pendant 10 min suivi d'une séance de questions/exercices portant sur le sujet. La seconde consiste en un entretien avec le jury portant sur ses motivations et son projet d'études.

A l'issue des oraux, 9 candidatures ont été sélectionnées en liste principale. Par le désistement dans d'autres départements, ce sont, au final, **10 élèves** dont **7 femmes et 2 élèves bénéficiant d'une bourse CROUS, qui intègrent l'ENS-PSL**. **9 universitaires** ont rejoint le département soit 90% des élèves qui intègrent. Parmi ces 9 dossiers, **5 ont effectué une double licence**. Notons qu'un candidat initialement retenu a intégré le département par le concours CPGE et ne figure pas dans les statistiques présentées ici. Enfin, il est à noter que la sélection géographique s'est encore accrue puisque seulement **2** candidates proviennent de **province** à l'issue du concours.

Département de Géosciences

Patrick MEUNIER
Directeur des études